

## Mariage de Jacques TRAVES & Jeanne REME le 3 février 1774 à Aventignan

*Pierre bordères*  
*Boé. curé.*  
 Jacques Traves et Jeanne reme tous préalables canoniques et civils observés ont reçu la  
 Bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé et prié par mr. le curé le 3<sup>e</sup> février  
 1774 présents Dominique Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont signé et  
 Bernard Casteran signé avec nous. Casteran *P. & N. pr. Boé curé.*  
 fille de Jean François et de Jeanette bordères mariés née et baptisée le 2<sup>e</sup> mars  
 1774 par nous prêtre approuvé et prié par mr. le curé le 3<sup>e</sup> février 1774 présents Dominique Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont signé et Bernard Casteran signé avec nous. Casteran Pene p<sup>tr</sup>e Boé curé.

Collection communale

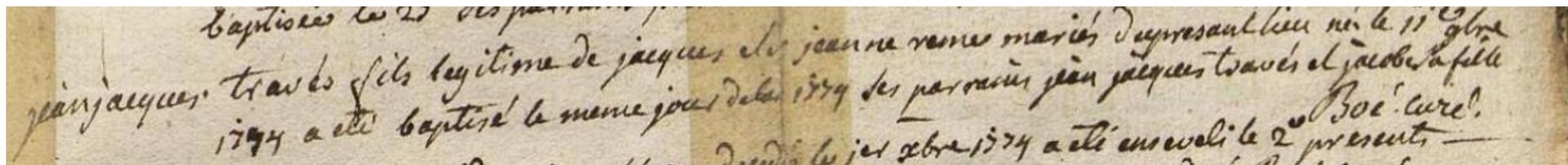
Jacques Través et Jeanne Reme tous préalables canoniques et civils observés ont reçu la  
 bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé et prié par mr le curé le 3<sup>e</sup> février  
 1774 présents Dominique Livré, Jacques Lezan, Pierre Bordères qui n'ont signé et  
 Bernard Casteran signé avec nous Casteran Pene p<sup>tr</sup>e Boé curé

*Pierre bordères qui n'a non plus*  
*Boé. curé.*  
 Jacques Traves et Jeanne Reme tous préalables civils et canoniques observés ont reçu la  
 Bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé le 3<sup>e</sup> février 1774 présents Dominique  
 Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont scu signé et Bernard Casteran signé avec  
 nous Casteran *P. & N. pr. Boé. curé.*  
 fille de Jean François et de Jeanette bordères mariés née et baptisée le 2<sup>e</sup> mars  
 1774 par nous prêtre approuvé et prié par mr. le curé le 3<sup>e</sup> février 1774 présents Dominique Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont signé et Bernard Casteran signé avec nous. Casteran Pene p<sup>tr</sup>e Boé curé.

Collection départementale

Jacques Través et Jeanne Reme tous préalables civils et canoniques observés ont reçu la  
 bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé le 3<sup>e</sup> février 1774 présents Dominique  
 Livré, Jacques Lezan, Pierre Bordères qui n'ont scu signé et Bernard Casteran signé avec  
 Nous Casteran Pene p<sup>tr</sup>e Boé curé

## Naissance d'un enfant le 11 novembre 1774



Collection communale

Jean Jacques Través fils légitime de Jacques et Jeanne Reme mariés du présent lieu né le 11 novembre 1744 a été baptisé le même jour de l'an 1774 ses parrains Jean Jacques Través et Jacobe sa fille

Boé curé

Pas de naissance dans la collection départementale

## Remariage le 15 décembre 1774

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale après toutes les formalités canoniques et civiles et ayant découvert qu'il y avait entre eux un empêchement de consanguinité au quatrième degré, s'étant séparés, et après enquête par commission de monseigneur l'évêque de Comminges ayant obtenu la dispense de la dite consanguinité et du temps prohibé, tous préalables civils et canoniques observés ayant même déclaré que l'enfant survenu du dit mariage dans la bonne foi leur appartenait ont reçu la bénédiction nuptiale de Mr le curé soussigné. Le quinze décembre 1774 présents Bernard Casteran François Reme Jean Grangé Louis Verdier Boé curé.

Collection communale

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale après toutes les formalités canoniques et civiles et ayant découvert qu'il y avait entre eux un empêchement de consanguinité au quatrième degré, s'étant séparés, et après enquête par commission de monseigneur l'évêque de Comminges ayant obtenu la dispense de la dite consanguinité et du temps prohibé, tous préalables civils et canoniques observés ayant même déclaré que l'enfant survenu du dit mariage dans la bonne foi leur appartenait ont reçu la bénédiction nuptiale de Mr le curé soussigné. Le 15 décembre 1774 présents Bernard Casteran, François Reme, Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux en foi de ce ...

Grangé Reme Verdié Casteran Boé curé

1774. curé.  
Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction  
nuptiale après toutes les formalités et ayant découvert un empêchement de  
consanguinité au 4<sup>e</sup> degré ayant obtenu la dispense du dit empêchement et du  
temps prohibé tous préalables observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nous  
curé soussigné le 15<sup>e</sup> decr 1774 présents Bernard Casteran François Reme  
Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux y rangé. Reme.  
Casteran Boé curé.

Collection départementale

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale après toutes les formalités et ayant découvert un empêchement de consanguinité au 4<sup>e</sup> degré, ayant obtenu la dispense du dit empêchement et du temps prohibé tous préalables observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nous curé soussigné. Le 15 décembre 1774 présents Bernard Casteran, François Reme, Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux  
Grangé Reme Casteran Boé curé

Dans cet acte le curé ne parle pas de l'enfant

Temps prohibé :

Durant la période de l'Avant (décembre) et durant le Carême (mars-avril), il était interdit de se marier. On demandait alors une dispense du temps prohibé pour pouvoir se marier durant ces périodes, principalement si un bébé était déjà en route.



Registre des baptêmes mariages sépultures de l'église  
paroissiale d'aveches neu pour l'année mil sept  
cent soixante quatre

premier page Mabelle Juge de riviere

Elizabth — compagne femme de guillaume dasques veuve le 2<sup>e</sup> de mai 1774 acte  
ensemble de 3<sup>e</sup> présents Jean Pierre rousse et j. thomas arpaingui notaires  
signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne — Castoran femme de Jean Bapt. Douvres le 4<sup>e</sup> de mai 1774 acte ensemble de 3<sup>e</sup>  
présents qu'ilhem dasques et j. thomas baron qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

marie jacquette — Castoran fille légitime de j. thomas baron et de j. anne castoran épouse de j. thomas  
née le 10<sup>e</sup> janvier 1774 acte baptême le 13<sup>e</sup> de j. parvins DMR p<sup>re</sup> Boc. cure  
mariage et mariage de j. anne rousse de la paroisse de j. anne rousse tous prêtres  
signés et le mariage jeanne rousse de la paroisse de j. anne rousse tous prêtres  
canoniques et civils observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p<sup>res</sup>  
approuvés et prie j. parvins le 25<sup>e</sup> janvier 1774 présents dominique  
livre qui n'ont pas signé, baron castoran j. pierre  
livre qui n'ont pas signé, baron castoran j. pierre  
livre qui n'ont pas signé, baron castoran j. pierre

Dominique — Dasques et marie portés de la paroisse de j. anne rousse tous prêtres  
canoniques observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p<sup>res</sup> approuvés  
le 26<sup>e</sup> janvier 1774 présents dominique livre, j. anne rousse et baron castoran  
signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jacques trauch — Le mariage de j. anne rousse de la paroisse de j. anne rousse  
bénédiction nuptiale de nos p<sup>res</sup> approuvés le 30<sup>e</sup> janvier 1774 présents dominique  
livre, j. anne rousse et baron castoran signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne francoise — épouse de j. anne rousse de la paroisse de j. anne rousse  
1774 de j. parvins jacques trauch et marie rousse en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

Bertrand rousse — fille légitime de guillaume de la paroisse de j. anne rousse née et baptisée le 26<sup>e</sup> mai  
1774 de j. parvins dominique livrer et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jacques — marie fille légitime de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée  
le 13<sup>e</sup> avril 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

marianne — marie fille légitime de j. anne rousse et de guillaume baron née et baptisée  
le 2<sup>e</sup> avril 1774 acte baptême le 9<sup>e</sup> de j. parvins Bertrand  
rousse et marianne rousse en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jean pierre — Dasques fille légitime de j. anne francoise rousse née le  
5<sup>e</sup> mai 1774 acte baptême le 5<sup>e</sup> de j. parvins j. anne rousse et  
baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne francoise — fontan fille légitime de j. anne francoise rousse née et baptisée  
le 10<sup>e</sup> mai 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

Bertrand et de — et j. anne rousse tous prêtres, civils et canoniques, observés ont reçu la  
bénédiction nuptiale le 21<sup>e</sup> juin 1774 présents j. anne rousse et baron castoran  
Castoran signés qui n'ont pas signé, baron castoran j. pierre  
en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

Raimond — j. anne rousse et j. anne rousse tous prêtres, civils et canoniques, observés ont reçu  
la bénédiction nuptiale le 21<sup>e</sup> juin 1774 présents j. anne rousse et baron castoran  
Castoran signés qui n'ont pas signé, baron castoran j. pierre en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne marie — rousse fille légitime de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée le 25<sup>e</sup>  
juin 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeannette — rousse veuve de Castoran décédée le 2<sup>e</sup> juillet 1774 acte ensemble de 3<sup>e</sup>  
présents qu'ilhem dasques et j. anne rousse qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

marie — jacques femme de j. anne rousse née le 29<sup>e</sup> juillet 1774 acte ensemble de 3<sup>e</sup>  
présents qu'ilhem dasques et j. anne rousse qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jean — j. anne rousse et j. anne rousse tous prêtres, civils et canoniques, observés ont reçu  
la bénédiction nuptiale le 9<sup>e</sup> août 1774 présents j. anne rousse et baron castoran  
signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jean — rousse fille légitime de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée  
le 25<sup>e</sup> août 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

marie — j. anne rousse fille légitime de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée  
le 15<sup>e</sup> août 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

michel — Castoran et baron castoran tous prêtres de la paroisse de j. anne rousse tous prêtres, civils et  
canoniques observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p<sup>res</sup> le 19<sup>e</sup> août 1774 présents j. anne rousse et baron castoran  
signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne marie portés fille de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée le 21<sup>e</sup> août 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jeanne marie rousse fille de j. anne rousse et de j. anne rousse née et baptisée le 22<sup>e</sup> août 1774 de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

marie — fille de j. anne rousse et de j. anne rousse née le 26<sup>e</sup> août 1774  
acte baptême le 22<sup>e</sup> de j. parvins j. anne rousse et baron castoran en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

jacques trauch et j. anne rousse du p<sup>re</sup> rousse ont reçu la bénédiction  
nuptiale après toutes les formalités et j. anne rousse et j. anne rousse ont reçu la bénédiction nuptiale de nos  
p<sup>res</sup> le 4<sup>e</sup> de j. parvins et j. anne rousse et j. anne rousse ont reçu la bénédiction nuptiale de nos  
p<sup>res</sup> le 13<sup>e</sup> de j. parvins présents j. anne rousse et baron castoran signés en foi de l'éc. DMR p<sup>re</sup> Boc. cure

Collection départementale - 25 actes manque 1 décès et 1 naissance